

## CONDITIONS GÉNÉRALES LIÉES AU CONTRAT DE FORMATION

---

### Contrat

Les présentes conditions générales s'appliquent à l'ensemble des formations dispensées par l'**Académie Beauty Swiss**, et excluent l'application de toute autre disposition.

L'**Académie Beauty Swiss** se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation, d'en modifier le lieu de déroulement, le contenu de son programme ainsi que le choix des intervenants, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

L'inscription à un cours est valable sous forme papier avec signature. L'inscription est effective dès son envoi et implique l'acceptation des présentes conditions générales.

### Paiement de la formation

**L'inscription est définitive à réception du paiement de l'acompte (50% du coût total de formation) et du contrat daté et signé.**

Références de paiements :

BCV

IBAN : CH5100767000U53601090

Samuelian Amelia

Rue du Torrent 1

1800 Vevey

Les 50% restants doivent être payés au plus tard une semaine avant le premier jour de la formation. La direction se réserve le droit d'accepter une autre participante ou d'annuler la date en cas de non-paiement dans les 5 jours ouvrés suivant l'envoi du présent contrat.

**L'acompte est non remboursable** en cas d'annulation. Si celle-ci relève de la force majeure, la formation sera cependant reportée à une date ultérieure, en accord avec la formatrice.

En cas de limitation concernant le nombre de participants, les places seront réservées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions valides selon paragraphe précédent.

Une confirmation vous sera envoyée avec les informations pratiques. Le prix de la formation inclut l'animation et la documentation distribuée. Il ne comprend pas les frais de restauration, d'hébergement et de déplacement.

### Annulation – Reports – Changements

En cas d'annulation du parcours de formation, le présent contrat est résilié selon les conditions suivantes :

En cas d'annulation par le/la participant(e), moins de un mois avant le début de la formation, l'acompte (50%) sera retenu pour frais d'administration. Si l'annulation relève d'un cas de force majeure, et sur justificatif, la formation sera reportée selon les disponibilités de chacun.

En cas d'annulation par cas de force majeure de l'intervenant, l'**Académie Beauty Swiss** se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation à une date qui convienne à tous les participants engagés.

### Résiliation – Remplacement

Toute formation commencée est due dans sa totalité même si le/la participant(e) ne se présente pas en cours, ou abandonne son parcours de formation.

En cas d'interruption pour force majeure, et sur justificatif, le/la participant(e) pourra reprendre ou continuer sa formation dans un autre cycle sans coûts supplémentaires.

### Moyens pédagogiques

L'**Académie Beauty Swiss** met à disposition les moyens matériels nécessaires au stage, à savoir, les

moyens audiovisuels, table de massage, tous produits esthétiques et cosmétiques pour le bon déroulement des formations ainsi que tous le matériel pour le théorie .

### **Droit à l'image**

Une attestation d'autorisation d'exploitation du droit à l'image est jointe aux présentes conditions générales et fait partie intégrante du contrat de formation.

### **Clause de confidentialité**

Sont considérées comme confidentielles au sens du présent contrat les informations qui sont divulguées par les intervenants dans le cadre du parcours de formation, et par la direction dans le cadre du développement de l'**Académie Beauty Swiss** et de ses partenaires. Que ce soit sous forme écrite ou orale.

Le/la participant(e) s'engage:

- à recevoir, à traiter et à conserver les informations à titre confidentiel,
- à ne pas utiliser ces informations, directement ou indirectement, pour un autre but que celui indiqué dans le cadre de leur engagement au sein de l'Académie,
- à ne divulguer ces informations à aucune autre personne, organisation ou entité, à moins d'en avoir reçu l'autorisation préalable écrite de la direction de l'**Académie Beauty Swiss**.

Les obligations imposées aux participants(es) ci-dessus ne s'appliquent pas aux informations ou annonces faites dans le domaine public ou accessibles au public au moment de leur transmission.

Le présent contrat demeure en vigueur durant une période de douze mois dès sa signature. Toutefois, les obligations de confidentialité découlant du présent contrat seront valables, pour chaque information, durant 2 ans dès sa communication aux participants(es).

### **Attestations, certificats, diplômes**

Une attestation de suivi de cours avec heures de présence est délivrée à l'issue de chaque module. Un certificat est délivré en cas de validation de l'épreuve d'examen.

Dans le cadre de formation longue, la présence à 80 % de la durée d'un cours est obligatoire afin que le suivi soit reconnu et les heures de présence puissent être attestées. En accord avec la direction, les heures manquées pourront être rattrapées lors d'une prochaine session. Dans un tel cas, les heures de présence totales seront attestées lorsque le cours sera suivi dans sa totalité.

Aucune attestation ou certificat ne seront délivrés sans le règlement intégral des coûts de formation.

### **Divers**

L'**Académie Beauty Swiss** décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de perte d'objets personnels survenant dans le cadre des cours, dans les lieux de cours ou aux alentours immédiats. En cas de besoin, la Direction se tient à disposition pour négocier des arrangements particuliers concernant les présentes conditions générales.

### **Droit applicable et For**

Les présentes conditions générales ainsi que tout contrat conclu sur la base de ces CG sont régies par le droit suisse.

Pour tous les litiges se rapportant aux présentes CG, le for juridique est Vevey.

Vevey, le 19 avril 2023

Amélia Samuelian  
Directrice